



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SERVICES

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR : ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

ACTIVITES PRINCIPALES : LOGEMENT ET DEVELOPPEMENT COLLECTIF

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs oui non

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR

"TOULON HABITAT MEDITERRANEE"

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE TOULON

Service des Marchés, à l'attention de M. le Directeur Général de l'OPH

"Le Saint Matthieu" - Avenue Franklin Roosevelt – BP 1309 - 83076 TOULON CEDEX

Tél. : 04.94.03.85.74 - Télécopieur : 04.94.42.43.97 – e-mail : marches@thmed.com

OBJET DU MARCHÉ

Travaux d'entretien et de réparations dans les logements, les parties communes et les abords de l'ensemble des groupes du parc de Toulon Habitat Méditerranée

TYPE DE MARCHÉ DE SERVICES : 1

Lieu principal des prestations : TOULON et environs (FREJUS – BRIGNOLES – SOLLIES PONT - LE VAL – ROQUEBRUNE/ARGENS)

L'avis implique l'établissement d'un accord cadre avec un seul opérateur

NOMENCLATURES : CLASSIFICATION CPV : 50800000 – Code nuts : FR825

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Date prévisionnelle de début des services : 01/06/2010

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

PRESTATIONS DIVISEES EN LOTS OUI NON

Les prestations font l'objet de 1 lot technique, divisé en 5 secteurs géographiques qui donneront lieu, chacun à l'établissement d'un marché distinct (un par secteur)

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs secteurs. Attribution possible de plusieurs secteurs au même candidat.

Mode d'attribution : Prestations attribuées par marchés séparés. Pas de possibilité de variantes. Pas d'options

Quantités

Lot n° 1 : Maçonnerie

montant maximum HT par secteur : rode (55 000 €), œilllets (50 000 €), extérieurs (55 000 €), beaucaire (70 000 €), rodeilhac (55 000 €)

Ces montants s'entendent, pour la période initiale du marché et chaque période de reconduction.

Durée des marchés

- durée du marché : 7 mois

- reconduction du marché : marché renouvelable 3 fois par reconduction pour une période de 12 mois

- durée totale du marché : 43 mois

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Cautionnement et garanties exigées

Constitution d'une garantie à première demande ou, si les deux parties en sont d'accord, d'une caution personnelle et solidaire exigée avant mandatement de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement

Budget de fonctionnement de THM, compte 615/231

Paiements par acomptes - Délai global de paiement : 35 jours (mandat administratif) – Prix révisable. Les prestations sont rémunérées par application des prix unitaires fixés dans les bordereaux de prix.

Forme juridique que devra revêtir le groupement attributaire du marché

Les marchés seront attribués, soit à un prestataire unique, soit à un groupement de prestataires solidaires ou conjoints.

Le même prestataire ne peut pas présenter, pour chaque secteur, plusieurs offres, en agissant à la fois en qualité de candidat individuel ou de membre d'un ou plusieurs groupements.

Les candidats feront une offre de prix distincte pour chaque secteur qu'ils souhaitent se voir attribuer. Ils ne sont pas autorisés à présenter des offres variables selon le nombre de secteurs susceptibles d'être obtenus.

Conditions d'obtention du cahier des charges et documents complémentaires

Le règlement de la Consultation (R.C.) qui fixe les conditions de constitution des dossiers, le Cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P) et l'ensemble des pièces constitutives du marché seront expédiés gratuitement, à chaque candidat, à compter du **vendredi 12 février 2010** ou remis au siège de l'Office, tous les jours ouvrables de **9 heures à 11 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 15**. Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Unité monétaire l'euro.

La date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 9 avril 2010 à 16 h 15.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

• Situation juridique – Références requises

Une déclaration sur l'honneur, en application des articles 43 et 44 du code des marchés publics, documents dûment datés et signés (ou l'imprimé DC5) :

- Que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux art 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, par le 2^{ème} alinéa de l'art 421-5, par l'art 433-1, par le 2^{ème} alinéa de l'art 434-9, par les art 435-2, 441-1 à 441-7, par les 1^{er} et 2^{ème} alinéas de l'art 441-8, par l'art 441-9 et par l'art 450-1 du code pénal, ainsi qu'à l'art 1741 du code général des impôts et d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8231-1, L. 8241-1 et L.8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne.

- Que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8251-1 du code du travail,

- Que le candidat n'est pas en liquidation judiciaire au sens de l'art L.620-1 du code de commerce et les personnes physiques dont la faillite personnelle, au sens de l'article L.625-2 du même code, a été prononcée ainsi que les personnes faisant l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger. Les personnes admises au redressement judiciaire au sens de l'article L. 620-1 du code de commerce ou à procédure équivalente régie par un droit étranger doivent justifier qu'elles ont été habilitées à poursuivre leur activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché,

- Que le candidat a souscrit, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale ou d'avoir acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date (copies certifiées conformes aux originaux, par le candidat, des attestations fiscales et sociales ou de l'état annuel (DC 7) des certificats),

- Que le candidat est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L.5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

- Le(s) document(s) relatif(s) au(x) pouvoir(s) de la personne (ou des personnes) habilitée(s) pour engager le candidat devra (ont) être fourni(s) à l'appui de la candidature.

- Capacité économique et financière – Références requises

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisées au cours des trois derniers exercices.

Preuve d'une assurance pour les risques professionnels

- Référence professionnelle et capacité technique – Références requises

Renseignements relatifs aux moyens humains du candidat, description des effectifs moyens et annuels et importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années,

Renseignements relatifs aux moyens matériels du candidat indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont il dispose pour la réalisation de marchés de même nature,

Certificats de bonne exécution (attestations du ou des destinataires) en matière de travaux similaires à ceux du marché.

Références du candidat en matière de travaux similaires à ceux de l'objet du marché, liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des cinq dernières années, indiquant notamment la nature et la description des travaux, le montant, la date et le destinataire public ou privé,

Indication des qualifications professionnelles et/ou des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de travaux de même nature que ceux du marché,

Certificat d'inscription au registre professionnel ou au registre du commerce (dans les conditions prévues par la législation de l'Etat où le candidat est établi, en cas d'entreprise étrangère), ou, le cas échéant, motif de non indication d'un numéro d'enregistrement,

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération sous forme de points.

Valeur technique (appréciée au vu du mémoire technique, contractuel, visé à l'article 3.C du règlement de consultation) : 12

Prix des prestations : 8

Les enchères électroniques ne seront pas autorisées.

PROCEDURES

- **Type de procédure : APPEL D'OFFRES OUVERT**

Publication antérieure concernant ce marché : non

Publications communautaires relatives à la même consultation

Date d'envoi de l'avis concernant la même procédure au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) : 12/02/2010 (2010-019135)

Date d'envoi de l'avis concernant la même procédure au Bulletin Officiel des annonces des marchés publics (BOAMP) : 12 février 2010

CONDITIONS DE DELAI

Les plis contenant les offres sont transmis par voie électronique <https://www.achatpublic.com>, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou remis **au service Marchés** contre récépissé, au plus tard **le vendredi 9 avril 2010 à 16 heures 15**, terme de rigueur.

AUTRES INFORMATIONS

Les plis sont ouverts dans les conditions prévues aux articles 57 à 59 du code des marchés publics. Les séances ne sont pas publiques. Les dates et lieux ne sont pas fixés

Délai minimum de validité des offres : 120 jours

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Marchés réservés : non. Les prestations ne sont pas réservées à une profession particulière. Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation. Il ne s'agit pas d'un marché périodique. Le marché ne s'inscrit pas dans un programme financé par des fonds communautaires.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : ENTRE/2010/MAC

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Toulon

5 rue Racine – BP 40510 – 83041 Toulon cedex 9

Téléphone : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89

e-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Organe chargée des procédures de médiation

Tribunal Administratif de Toulon

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Toulon ou Service des Marchés de THM (cf. coordonnées ci-dessus)

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : le vendredi 12 février 2010